

Nom et prénom de l'élève mineur :.....

Nom du responsable légal/parent signataire du règlement intérieur :.....

Nom et prénom de l'adhérent majeur :.....



CENTRE DE DANSE ET DE FITNESS DE DARDILLY

Contact: ilorenzen@cdfd.fr - tel: 0661096075 - Site internet : www.cdfd.fr

Règlement intérieur 2025/2026

CONDITIONS GENERALES

L'adhésion est annuelle, obligatoire et nominative :

- ✓ Elle est fixée à 15 € pour les Dardillois et 25 € pour les Extérieurs.
- ✓ Le règlement de l'adhésion est obligatoire à l'inscription pour réserver la place.

Les cours se règlent par une **cotisation annuelle** versée en un ou plusieurs règlements :

- ✓ Par chèque
En 1 fois (septembre), 2 fois (septembre, novembre) ou 3 fois (septembre, novembre, janvier)
- ✓ Ou par virement bancaire (FR7610278073400002007460165 CMCIFR2A) :
En 1 fois (septembre) ou 2 fois (septembre, novembre)

L'association :

- Décline toute responsabilité en cas de vol dans les salles d'activités.
- Rembourse uniquement et à concurrence d'un trimestre pour cause de maladie sur présentation d'un certificat médical et pour déménagement.

Rappel des mesures d'hygiène :

- Il est impératif lors des cours de gym de street-jazz et de zumba de se munir de baskets propres réservées à la pratique de la discipline.
- Merci d'enlever vos chaussures avant de rentrer dans les salles de cours.
- Pour les cours de gym et de yoga vous devez apporter une serviette pour mettre sur le tapis.

La Danse

La danse est une discipline qui demande le respect du professeur et des autres élèves : l'assiduité et la ponctualité sont de rigueur.

- Les enfants restent sous la responsabilité des accompagnants jusqu'à leur prise en charge par le professeur dans la salle de cours.
- Une tenue obligatoire est exigée en classique, en jazz, en éveil et initiation à la danse et une tenue correcte est exigée en street-jazz (infos sur le site www.cdfd.fr).
- Il est demandé une coiffure adaptée (cheveux attachés et front bien dégagé : chignon, queue de cheval, barrette) -

Attention : L'association ne souscrit pas d'assurance individuelle accident pour ses adhérents. Chaque participant est responsable de sa propre couverture en cas de blessure.

Je prends acte que l'association CDFD a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés à des tiers, mais ne couvre pas mes blessures personnelles.

Je reconnais être informé(e) que l'association ne souscrit pas d'assurance individuelle accident pour mon compte. Je m'engage à souscrire une assurance personnelle si je le souhaite.

Signature de l'adhérent (ou du responsable légal pour les mineurs) :

Le bien-être individuel s'inscrit dans le respect du collectif